



« Somme propre » 2026 : le Département de la Somme renforce son engagement pour l'environnement

Amiens, le vendredi 27 février 2026

Du 2 au 6 mars 2026, le Conseil départemental de la Somme organise la 3^e édition de l'opération « Somme propre », une mobilisation d'ampleur en faveur de la préservation de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie des Samariens.

Un engagement durable au service de la transition écologique

Responsable de l'entretien d'un réseau routier de 4 535 km, de la gestion du canal de la Somme (147 km de voie navigable et de chemin de halage) et des 3 ports de commerce de la Baie de Somme, le Département mobilise chaque année d'importants moyens humains, matériels et financiers pour garantir la sécurité des usagers.

Ces dernières années, la collectivité a renforcé son engagement en intégrant pleinement les enjeux de transition écologique. À l'objectif initial de sécurité s'ajoutent désormais des actions concrètes en faveur de la biodiversité, du cadre de vie et de la qualité des paysages : fauchage différencié et optimisé, lutte contre les plantes exotiques envahissantes, plantation de haies, protection des espèces patrimoniales et ramassage régulier des déchets le long des routes et du fleuve.

L'opération « Somme propre » s'inscrit pleinement dans cette dynamique et vise à rendre plus visible l'action quotidienne du Département en matière environnementale.

Une mobilisation exceptionnelle du 2 au 6 mars 2026

Pendant cinq jours consécutifs, plus de 100 agents départementaux sont mobilisés simultanément sur l'ensemble du territoire :

► Sur les routes départementales :



L'opération porte sur 795 km de routes départementales hors agglomération, parmi les plus circulées. Ce réseau structurant représente à lui seul 25 % du linéaire départemental hors agglomération.

72 agents issus des 18 Centres départementaux d'exploitation routière (CDER) interviendront en équipes le long des accotements. Des agents de la Direction des routes et des mobilités viendront en renfort, notamment sur des axes non circulés comme la Traverse du Ponthieu et les chemins le long de la Somme.

Près de 40 camions-bennes seront déployés, accompagnés d'équipements de protection individuelle, de signalisation temporaire et de matériel de collecte...

► Le long du canal de la Somme et dans les ports de la Baie :

L'opération s'étend également aux 120 km du canal de la Somme, entre Péronne et Saint-Valéry-Sur-Somme ainsi qu'aux abords des ports de pêche et de commerce de la Baie de Somme. Les 50 agents d'exploitation de la Direction du fleuve et des ports mèneront des opérations de nettoyage sur plusieurs secteurs : Saint-Valéry-sur-Somme (canal maritime, quais et digues), Le Crotoy (bassin de chasse), Amiens, Corbie, Bray-sur-Somme, Abbeville et Picquigny.

Cette action est l'occasion pour le Département de mettre en lumière ses propriétés et de faire le "nettoyage de printemps" avant la saison touristique, le canal et la Baie étant des sites très appréciés des promeneurs et des touristes. Des opérations conjointes sont également prévues avec des partenaires locaux (associations sportives, établissements scolaires, acteurs du territoire), afin de renforcer la portée de l'événement.

Chaque année, près de 300 tonnes de déchets sont ramassées le long des routes et du fleuve.

Sensibiliser et responsabiliser

Au-delà du nettoyage, « Somme propre » a pour objectif de sensibiliser les habitants et les visiteurs à la préservation des milieux naturels. Déchets plastiques, emballages et autres abandons sauvages ont un impact direct sur la biodiversité et la qualité des paysages. Chaque déchet ramassé, notamment le long du canal et du fleuve, est un déchet qui ne finira pas sa course dans la mer. Protéger la Somme, c'est aussi protéger les océans : tout déchet évité ici est une pollution en moins pour les milieux marins.

Cet événement est appelé à s'inscrire dans la durée. Un bilan détaillé de cette 3^e édition sera réalisé afin d'objectiver les moyens humains mobilisés, les moyens matériels engagés, les coûts, le linéaire traité et les tonnages collectés. L'objectif est de pérenniser « Somme propre » et d'en faire un rendez-vous structurant et identitaire de la politique environnementale du Département.

Pour Christelle Hiver, Présidente du Département, « Avec Somme propre, le Département affirme une nouvelle fois son engagement concret en faveur de la transition écologique. Entretenir 4 535 kilomètres de routes, préserver le canal, les ports de la Baie et les espaces naturels remarquables de notre territoire est une responsabilité majeure. Nous la menons avec une double exigence : garantir la sécurité des usagers et protéger durablement notre environnement. Pendant une semaine, plus de 100 agents départementaux sont mobilisés sur le terrain. Leur travail est essentiel et je tiens à saluer leur engagement. Grâce à eux, ce sont des centaines de kilomètres de routes, les abords du fleuve Somme et des ports de pêche qui retrouvent un cadre plus propre et plus respectueux de la biodiversité. Au-delà du nettoyage, Somme propre est aussi un message adressé à chacun : la préservation de notre cadre de vie est une responsabilité collective. Ne pas jeter, respecter les milieux naturels, adopter des comportements plus vertueux, c'est protéger la Somme aujourd'hui et pour les générations futures ».

Le Département invite les usagers de la route à faire preuve de vigilance et à respecter la signalisation mise en place pour sécuriser les interventions des agents. Il les remercie par avance de leur compréhension et de leur engagement aux côtés de la collectivité pour préserver la nature samarienne.

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

